

SUR LA QUESTION DE L'EMPLACEMENT  
DE L'AUTEL DE ROME ET D'AUGUSTE  
OU DES AUGUSTES

AU CONFLUENT

DE LA SAONE ET DU RHONE.

---

*A Monsieur Valentin-Smith, de l'Académie de Lyon,  
président du Comité d'archéologie, conseiller à la Cour impériale  
de Lyon.*

Aucune question d'archéologie ne domine assurément, en intérêt pour Lyon, la question de l'emplacement de l'Autel élevé au confluent de la Saône et du Rhône en l'honneur de Rome et d'Auguste, et qui devint ensuite l'Autel de Rome et de tous les empereurs.

La célébrité de cet Autel, sa figure venue jusqu'à nous par les médailles, son souvenir transmis par les auteurs et par une riche épigraphie, sa magnificence, ses proportions monumentales, les circonstances extraordinaires de son érection signalée par la naissance de Claude, et le concours à cette érection des soixante cités ou peuples de la Belgique, de l'Aquitaine et de la Lyonnaise; sa signification politique, au moins apparente, c'est-à-dire la glorification de la domination romaine, douce, civilisatrice, libérale, acceptée et célébrée comme un bienfait par la Gaule reconnaissante; les solemnités de ses fêtes religieuses: ces jeux répandus